



ASSOCIATION MAISON DES ANCIENS DE LA 2^e DB
PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 10 AVRIL 2025

L'assemblée générale ordinaire (AGO) de l'association de la Maison des anciens combattants de la 2^e DB s'est tenue le jeudi 10 avril 2025 dans les locaux de la fondation maréchal Leclerc de Hauteclocque, 16 cour des Petites Écuries, 75010 Paris.

L'ordre du jour était le suivant :

ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de l'AGO par le président
- 2. Hommage à nos Morts
- 3. Approbation du Procès-Verbal de l'AGO 2024
- 4. Ratification de la cooptation de nouveaux administrateurs
- 5. Vote d'une résolution concernant les membres du conseil sortants en 2027
- 6. Présentation et approbation du rapport moral 2024
- 7. Exercice financier 2024 et prévisionnel 2025
- 8. Actualités
- 9. Questions de l'assemblée
- 10. Clôture

4

1 - Ouverture

Le président de l'association, le préfet (h) Yves Rousset, déclare ouverte l'AGO 2024 à 14 h 05.

Le président rappelle qu'il s'agit de sa première assemblée générale en tant que président. Depuis 4 mois, il se rend compte de l'ampleur et de la complexité de la tâche, dont il n'avait pas forcément appréhendé tous les aspects auparavant. Il tient à rendre hommage à l'équipe de 2024, le général (2S) Jean-Paul Michel, Verena Lamy et Nathalie Martin Le Borgne pour l'importance du travail fourni en cette année de 80^e anniversaire. Désormais, de nouveaux chantiers sont ouverts, et ce ne sont pas les idées qui manquent. Les ressources humaines sont par contre limitées et impliquent que nous réalisons une planification dans la réalisation de nos projets.

2 – Hommage à nos morts

Conformément à la tradition, le président demande à l'assistance de se lever pendant la lecture de la liste des anciens décédés depuis la précédente AGO ou dont le décès a été connu depuis cette date.

La secrétaire générale, Verena Lamy, donne lecture de la liste ; une minute de silence est observée.

3 – Approbation du procès-verbal de l'AGO 2024

Ce procès-verbal a été diffusé par extraits dans la revue trimestrielle *Caravane* et en version intégrale sur le site de l'association : www.2edb-leclerc.fr. Chacun a donc pu en prendre connaissance. Sans remarque particulière de l'assemblée, le président met aux votes l'approbation du procès-verbal.

➤ **Vote n° 1 : Approuvez-vous le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 ?**

→ *Le procès-verbal de l'AGO 2024 est approuvé à l'unanimité.*

4 – Ratification de nouveaux administrateurs

Conformément aux statuts, l'AGO est amenée à ratifier, par un vote à bulletin secret, la cooptation de :

- Germaine Cazaban-Marque, Alain Decklerck, Alexis Galley, et Hugues Lavoix, cooptés au conseil d'administration lors de sa réunion du 10 octobre 2024,
- et de Maxime Lhomme lors de la réunion du CA en date du 13 février 2025.

➤ **Vote n°2 (à bulletin secret) : Ratification des administrateurs cooptés en 2024 et 2025.**

→ *L'AGO ratifie, à la majorité, la cooptation de Germaine Cazaban-Marque, Alain Decklerck, Alexis Galley, Hugues Lavoix et Maxime Lhomme au conseil d'administration. (Liste du conseil d'administration en annexe 2).*

5 – Prolongation du mandat des administrateurs sortants en 2027

Le président soumet au vote de l'assemblée générale la résolution suivante :

« Afin de revenir à la normalité statutaire (élection des membres du conseil par moitié tous les deux ans), l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association de la maison des Anciens de la 2^e DB décide de prolonger jusqu'en 2028 le mandat des administrateurs normalement sortants en 2027 ».

Les membres du conseil concernés sont Verena Lamy, Christophe Legrand, Martine Lepage, Vladimir Trouplin et Alexis de Valence.

➤ **Vote n°3 : Approuvez-vous la résolution par laquelle le mandat des administrateurs sortants en 2027 est prolongé jusqu'en 2028 ?**

→ *L'AGO approuve, à l'unanimité, la résolution prolongeant le mandat des administrateurs sortants en 2027 jusqu'en 2028.*

6 – Rapport moral 2024 (Texte en annexe 2)

La secrétaire générale présente le rapport moral de l'année 2024 qui est ensuite soumis à l'approbation de l'AGO.

➤ **Vote n°4 : Approuvez-vous le rapport moral 2024 ?**

→ *L'AGO approuve, à l'unanimité, le rapport moral 2024 tel que présenté.*

6 – Exercice financier 2024 et budget prévisionnel 2025

6 – 1) Approbation des comptes 2024 (annexe 3) :

En l'absence de la trésorière, Laurence Dinand empêchée et excusée, Martine Lepage commente le rapport de gestion relatif à l'exercice 2024, le compte d'exploitation analytique, la répartition des produits et la trésorerie du compte spécial usufruit.

Le compte annuel d'exploitation analytique de l'Association arrêté au 31 décembre 2024 présente un solde bénéficiaire de **7 671,07 €**, à comparer avec le résultat bénéficiaire de 3 193,99 € à fin 2023.

- Les charges de l'association s'élèvent à 67 744,76 €. Nous constatons une augmentation de 4 138,83 € par rapport aux charges de 2023 soit +6,41 %.
- Les produits de l'association s'élèvent à 75 415,83 € contre 66 799,92 €, soit une augmentation de 12.90 % par rapport à l'exercice 2023, correspondant aux cotisations et aux dons (65,33 %) ; le reste des produits provenant essentiellement des subventions du ministère des Armées et de la ville de Paris, plus, pour la ville de Paris, la valeur locative des locaux occupés par la Maison des Anciens, ainsi que des produits exceptionnels et placements financiers.

Cette année encore, l'association n'a pas eu besoin de recourir aux fonds propres du Compte Spécial Usufuit (CSU) qui s'élève désormais à 129 249,30 € au 31/12/2024.

Ainsi, malgré la reprise de nos activités, les dépenses sont maîtrisées et les autres frais de gestion stabilisés. Il est rassurant de constater que la vie de l'association demeure active et pérenne telle que les Anciens l'avaient souhaitée.

CERTIFICATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

En l'absence de monsieur Jean-René MBIANDJI, commissaire aux comptes de l'association, Martine Lepage, contrôleur de gestion bénévole de l'association, donne lecture du rapport du commissaire aux comptes.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs les Adhérents,

I- OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'Association des Anciens Combattants de la 2^{ème} D.B., je vous présente mon rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

A l'exception des effets éventuels du point décrit ci-dessous concernant les aspects administratifs et juridiques liés aux legs, les comptes annuels sont, selon moi, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice, conformément aux règles comptables françaises applicables aux Associations.

Fait à Paris, le 29 mars 2025

Le Commissaire aux Comptes



Jean- René MBIANDJI

Le président remercie le commissaire aux comptes pour son engagement bénévole à nos côtés. Les comptes de l'exercice sont à présent soumis au vote.

- **Vote n°5 : Approuvez-vous les comptes de l'exercice 2024, certifiés par le commissaire aux comptes ?**

→ L'AGO approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, certifiés par le commissaire aux comptes.

Par ailleurs, le mandat du commissaire aux comptes étant arrivé à son terme, l'assemblée générale doit se prononcer sur son renouvellement pour une période six ans selon les mêmes modalités que précédemment (bénévolat).

- **Vote n°6 : L'assemblée générale est-elle d'accord pour renouveler le mandat de Monsieur Jean-René MBIANDJI en tant que commissaire aux comptes de l'association pour une période de six ans (2030) ?**

→ L'AGO se prononce pour le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour une période de six ans.

6 – 2) Montant des cotisations 2025 :

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale de conserver les montants des cotisations inchangés pour 2025 :

- Cotisation standard fixée à 35 € (depuis 2015),
- Cotisation de soutien à partir de 50 €,
- Cotisation à vie à 700 € (20 x 35 €, art 3 des statuts),
- Cotisation des veuves à 15 €,
- Cotisation des jeunes (- de 25 ans) restant à 8 €.

- **Vote n°7 : Approuvez-vous les montants de cotisation 2025 proposés par le conseil d'administration ?**

→ L'AGO approuve à l'unanimité le montant des cotisations 2025 telles que présentées.

6 – 3) Budget prévisionnel 2025 (annexe 4) :

Martine Lepage présente ensuite le budget prévisionnel 2025 approuvé à l'unanimité par le Conseil d'Administration du 10 octobre 2024, pour un montant de 311 200,00 € incluant 242 700 € de contributions volontaires en nature (personnel bénévolat + mise à disposition gratuite des locaux par la ville de Paris) et **68 500 €** de budget stricto sensu.

- **Vote n°6 : Approuvez-vous le budget prévisionnel 2025 ?**

→ L'AGO approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2025 tel que présenté.

Le président remercie les membres de l'assemblée générale pour l'ensemble de ces votes unanimes. Il informe l'assemblée générale d'une modification dans la procédure de préparation des budgets pour les années futures afin de clôturer le processus de mutation de l'assemblée générale du mois de novembre au mois d'avril pour mettre l'association en adéquation avec le cycle des autorités de tutelle.

Désormais, la procédure sera la suivante :



Changement de procédure de préparation des budgets (pour information)

- CA Novembre 2025 :
 - Débat d'orientation budgétaire pour l'année 2026
 - Proposition des montants de cotisations 2026
- CA Février 2026 :
 - Adoption du projet de budget 2026
 - Proposition des montants de cotisations 2027
- AG avril 2026 :
 - Validation budget 2025
 - Montant des cotisations 2026 et 2027
 - Adoption du projet de budget 2026

7 – Actualités :

7 – 1) Adhérents :

Au 31 décembre 2024, l'association compte environ 2.000 adhérents, dont :

- 27 anciens (64) *
- 146 veuves d'anciens (188) *
- 265 famille Leclerc et descendants (236) *
- 1.030 amis (959) *
- 362 autorités (dont communes de la voie de la 2^e DB)
- 160 responsables régimentaires 2^e BB et historiques
- 12 membres du Comité d'honneur

* Chiffres 31.12.2023

7 – 2) Etablissements scolaires :

Philippe de Francqueville, en charge des lycées et collèges, fait le point sur les réalisations et projets en cours actuellement :

- Le président et Philippe de Francqueville se sont rendus à l'invitation du lycée français Descartes de Rabat le 26 mars 2025 pour une conférence sur la 2^e DB qui leur a permis de se rendre sur les lieux où elle a été créée. A noter : la projection d'un film de l'armée marocaine sur cette création,
- Convention avec le lycée Leclerc d'Alençon :
 - Préparation de la convention le 19 mars 2025,
 - Cérémonie prévue le 16 septembre 2025.
- Projet de convention avec un lycée de l'Oise pour une remise du drapeau de l'amicale du département désormais dissoute (juin 2025).
- Cérémonie du 8 mai 2025 :
 - La participation de 7 lycées et collèges (160 participants) est attendue à la cérémonie du président de la République. (*Attention : cette année, la cérémonie présidentielle ayant lieu l'après-midi, il n'y aura pas de ravivage par la Fondation à 18 h 30*).

- 80^e anniversaire des « Adieux de Fontainebleau » : une cérémonie, organisée par la sous-préfecture, est prévue le 27 juin 2025, avec la présence du Lycée International de Fontainebleau et une classe défense d'un lycée de Meaux.
- Par ailleurs, le film *Le gars des Callouins* a été présenté dans de nombreux établissements par Olivier Fély-Biolet (Noyon, Rabat, Redon, ...). Il sera bientôt disponible sur la plateforme YouTube.
- Ghyslène Lebarbenchon, maire de Saint-Martin-de-Varreville, note qu'il y a une forte activité de visites de lycées et collèges ainsi que d'unités militaires sur le site du débarquement de la 2^e DB, et le lieutenant-colonel Desachy, délégué militaire départemental (DMD) de l'Orne, le remarque également sur le site de la nécropole des Gateys (Alençon), où se trouvent des tombes de soldats de la 2^e DB morts pour la France. Le président propose que ces actions soient désormais comptabilisées et inscrites au bilan des actions de l'Association.

7 – 3) Histoire et mémoire :

Christophe Legrand, vice-président en charge de l'histoire et de la mémoire, et Maxime Lhomme présentent les activités menées en 2024 :

- Les activités concernant l'histoire se résument en quatre pôles concernant la sauvegarde des documents : numérisation, classement/analyse, recherches et travaux sur la Voie de la 2^e DB.
- Depuis plusieurs années, Maxime Lhomme a mené un travail de fonds sur le fichier des anciens afin de savoir combien d'Anciens adhéraient encore à l'association. En cette année de 80^e anniversaire, ils ont reçu chacun un fanion. Trois anciens ont été fait chevalier dans l'Ordre de la Légion d'honneur, deux ont pu assister aux cérémonies de Strasbourg et un travail est en cours pour les invitations au 8 mai.

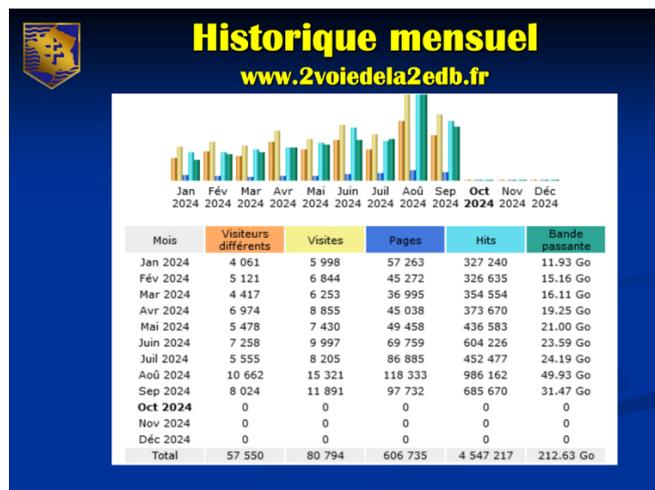
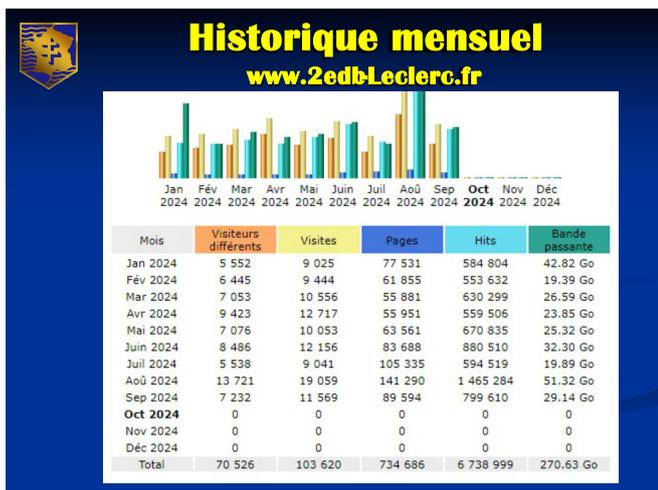
7 – 4) *Caravane* et *In Memoriam* :

Xavier Proy Bonningues et Patrice Bouchet informent l'assistance sur les parutions de *Caravane* et de *In Memoriam* :

- Pour ce qui est de *Caravane*, les numéros habituels ont été publiés. Un numéro spécial 80^e anniversaire est prévu sous forme de reportage graphique et sera routé avec le numéro du 4^e trimestre 2025.
- *In Memoriam* a connu son dernier numéro sous sa forme actuelle avec la 23^e édition rapportant les décès des années 2023 et 2024. Désormais, *In Memoriam* deviendra une rubrique de *Caravane*, soit au fil des parutions, soit avec le numéro du 1^{er} trimestre de chaque année.

7 – 5) Sites Internet :

En l'absence excusée de notre webmestre, Guy Aubert, qui vient de subir une intervention chirurgicale lourde, le général (2S) ric Hautecloque-Raysz présente les derniers résultats de fréquentation des deux sites de l'association et de la fondation.



Synthèse

Portail Web-Internet de la Fondation Maréchal LECLERC de HAUTECLOCQUE

Statistiques de fréquentation des sites Web-Internet du 1 ^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024		
Révisé le 07/10/2024		
	Nombre de visiteurs	Nombre de visites
www.2edb-leclerc.fr	84.546	125.041
www.voiedela2edb.fr	67.700	95.240
Total	152.246	220.281

Pour mémoire : Statistiques du 1 ^{er} octobre 2022 au 30 septembre 2023		
	Nombre de visiteurs	Nombre de visites
www.2edb-leclerc.fr	44.087	114.465
www.voiedela2edb.fr	32.345	71.102
Total	76.432	185.567

Le général (2S) Eric Hautecloque-Raysz précise qu'il sera créé prochainement un comité de pilotage des sites afin d'envisager les problèmes liés au suivi des sites, aux outils mis à la disposition du webmestre et à la présentation et préservation des contenus. Il est également envisagé de trouver une personne qui puisse venir en appui au webmestre.

7 – 6) Voyage en Allemagne :

Le général (2S) Jean-Paul Michel, qui a organisé ce voyage, précise qu'il se déroulera du 2 au 6 mai prochain et réunira 41 participants. Les principaux sites visités seront Dachau, l'Ammersee (où 20 soldats de la 2^e DB ont péri noyés), Munich, Berchtesgaden avec une cérémonie à l'Obersalzberg, et Salzburg en partenariat avec le Consulat de France.

Il informe également l'assistance du projet de mise à l'honneur du lieutenant-colonel Putz à Grussenheim en 2026.

7 – 7) Fondation maréchal Leclerc de Hauteclocque :

▪ **Actifs financiers et budget initial 2025**

- Au 31 octobre 2024, les actifs de la fondation s'élevaient à 3 301 029 €. Le COMEX de la fondation veille à la pérennité des actifs. La fondation, fondation abritée par la fondation de France, bénéficie de la puissance financière de cette dernière (Fonds de 600 M€).
- Le budget de la fondation s'efforce d'être équilibré tout en permettant à la FMLH de poursuivre son rythme élevé d'activités. Ainsi, pour le budget initial 2025, les charges s'élèvent à 183 900 € et les produits financiers à 126 374 €.

- Le financement du Guide Vert 191 626 € est couvert à 84 % par des dons.
- Depuis deux ans et demi, un travail de clarification a été mené pour distinguer ce qui est financé par l'association et ce qui l'est par la fondation. Dans ce cadre, le compte « mémoire Leclerc », qui est un compte de l'association servant de compte de passage à la fondation, est désormais contrôlé par le commissaire aux comptes.

Le compte annuel analytique du compte mémoire, pour sa première année de prise en charge dans l'Association 2^e DB, présente un bénéfice de 33.699,79 €.

Les faits majeurs sont les suivants :

- La nouvelle édition 2024 du guide vert Michelin « Voie de la 2^e DB », correspondant à des achats de 136.307,12 €, qui ont été compensés par des subventions et dons à hauteur de 134.735 €,
- Le legs de Madame MORIN, perçu en 2024, pour un montant de 89.152,05 €.

Activités soutenues en 2024

- Réalisations et partenariats : multiples conférences et diffusion du film *Le gars des Callouins*, (le dernier comité exécutif de la fondation a accordé une subvention de 5 000 € à cette production), soutien à l'exposition du musée : *Paris brûle-t-il ?*,
- Sites Internet, collecte d'archives,
- Comité d'honneur,
- Voie 2^e DB : 46 bornes inaugurées, début d'organisation intercommunale des communes bornées,
- Édition et diffusion du Guide Vert, une réunion de retour d'expérience est prévue le 29 avril prochain,
- Cérémonies du 80^e anniversaire,
- Prix, dons et subventions : Prix Audace, Établissements scolaires,
- *Caravane* et *In Memoriam* : calendrier tenu, dernier *In Memoriam*.

Les activités de la fondation sont multiples, variées et reflètent son dynamisme.

Le président reprend la parole pour présenter le plan d'action 2025. Dans un premier temps, il s'agira de la poursuite des activités du 80^e anniversaire avec les cérémonies de Royan (17 avril), de la commémoration de la Victoire le 8 mai, et de celle des adieux du général à sa division le 27 juin à Fontainebleau. Viendront ensuite les commémorations du 81^e anniversaire durant lesquelles il y aura encore une quarantaine de bornes inaugurées. Pour 2026, il est, d'ores et déjà envisagé un colloque (2^e semestre 2026) et une exposition temporaire sur Leclerc et l'Indochine avec le Musée. Le président rend compte, également, des visites protocolaires qu'il a réalisées depuis sa prise de fonction : Fondation de la France Libre (Général (2S) Bresse) afin de renouveler la convention d'occupation des locaux dans les mêmes termes que la convention initiale et pour envisager la tenue d'un stand commun aux *Rendez-vous de l'histoire* de Blois (il pourrait être envisagé, aussi, un stand au Congrès des maires de France sous réserve des coûts induits), 2^e Brigade Blindée (Général Anthonioz) pour formaliser une convention de partenariat, Mission du 80^e anniversaire, Mairie de Paris, Fondation de Gaulle, et Ordre de la Libération.

Sur un plan interne, le travail porte actuellement sur le fichier des adhérents (et envoi de *Caravane*) afin de rationaliser le travail du secrétariat. Hugues Lavoix étudie une solution informatique qui pourrait convenir sans entraîner des frais trop importants.

Pour ce qui est du colloque sur Leclerc et l'Indochine, Vladimir Trouplin conseille de prendre contact avec Thomas Vaysset, et René Jeannin-Naltet suggère de s'appuyer sur l'Académie des sciences d'Outre-mer.

8 – Questions de l'assemblée

Christian Duclos pose une question sur la disponibilité des Guides verts 2024. Le président répond qu'après un recensement précis, il resterait 5 000 exemplaires, ce qui conduit, désormais, à une gestion prudente du stock. A priori, le contrat avec Michelin ne prévoyait pas de retraitage. Toutefois, il n'est pas impossible d'envisager d'en rediscuter.

Conclusion :

Le président souligne la densité de l'activité de l'association, et notamment la reconnaissance que cette activité recueille parmi le monde combattant. Il remercie l'équipe de bénévoles de la voie de la 2^e DB et leurs réseaux locaux, le conseil d'administration, les membres du bureau, et Verena Lamy et Nathalie Martin Le Borgne qui font vivre au quotidien le secrétariat et la coordination. Il relève la qualité de ce bénévolat, et redit sa volonté de travailler en équipe pour poursuivre l'action engagée par Jean-Paul Michel et continuer à s'inscrire dans ses pas.

« Vous pouvez compter sur moi. Merci pour votre attention et pour vos votes unanimes qui sont une marque de confiance. Bon retour. »

La séance est levée à 16 h 15.

La secrétaire générale



Verena LAMY

Le président

Préfet (H) Yves Rousset

RELEVÉ DE DECISIONS

- Le procès-verbal de l'AGO 2024 est approuvé à l'unanimité.
- L'AGO ratifie, à la majorité, la cooptation de Germaine Cazaban-Marque, Alain Decklerck, Alexis Galley, Hugues Lavoix et Maxime Lhomme au conseil d'administration.
- L'AGO approuve, à l'unanimité, la résolution prolongeant le mandat des administrateurs sortants en 2027 jusqu'en 2028.
- L'AGO approuve à l'unanimité le rapport moral 2024 tel que présenté.
- L'AGO approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, certifiés par le commissaire aux comptes.
- L'AGO se prononce pour le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes pour une période de six ans.
- L'AGO approuve à l'unanimité le montant des cotisations 2025 telles que présentées.
- L'AGO approuve à l'unanimité le budget prévisionnel 2025 tel que présenté.



Rapport moral 2024

Secrétaire générale : Verena LAMY

L'année 2024 restera celle du 80^e anniversaire de la libération de la France, du débarquement (allié certes) de la 2^e Division Blindée du Général Leclerc en Normandie.

Le niveau d'activité interne de l'association s'est adapté à une activité extérieure plus intense.

Au suivi des adhésions, cotisations, fichier adresses, s'est ajouté le suivi des entrées de dons en faveur de l'édition du nouveau guide Michelin, le contrôle et le règlement des différentes factures, des remboursements.

Les demandes de renseignements en tout genre, mais concernant souvent les anciens combattants de la Division Leclerc, demandes la plupart du temps redirigées vers notre référent histoire : Christophe Legrand, sont elles aussi en augmentation.

Heureusement, l'apport d'aides extérieures a pu soulager d'une partie des travaux ponctuels mais indispensables sur l'année pour permettre un fonctionnement satisfaisant de l'association.

Ces chapitres ont vu leur volume sensiblement augmenter du fait de l'opération « guide vert » magistralement menée par Isabelle Gevin Leclerc de Hauteclouque, les communications relatives aux entrées de dons (sur des canaux multiples eux aussi).

La conséquence heureuse du développement de la Voie de la 2^e DB a été l'augmentation du nombre d'inaugurations avec gerbes. Le coût des gerbes est depuis 2024 pris en charge, en analytique, par l'association.

L'efficacité sans faille de Nathalie Martin Le Borgne, dépassant largement ses attributions de consultant, pour y ajouter une activité bénévole, hors cadre, reprenant non seulement la coordination entre la Fondation et l'Association, dont c'est vrai les activités sont souvent liées ou complémentaires, n'a pas manqué.

I - Activités statutaires :

Conformément aux statuts : les deux conseils d'administration annuels ont eu lieu ; le premier : le 8 février, le second : le 10 octobre (cooptations à approuver par cette AG 2025) ; lors de ce 10 octobre avait été acté le changement de présidence à la date du 1^{er} décembre. Les comptes-rendus sont consultables sur le site internet

Entre temps, les réunions de bureau ont eu lieu à une fréquence mensuelle.

De même, l'assemblée générale 2024 s'est tenue ici même, cour des Petites Écuries, le 25 avril 2024, son compte-rendu figurant partiellement dans le n° 504 de Caravane et dans son intégralité sur le site internet.

Au 31 décembre 2024, le bureau en fonction se composait de :

- Président : préfet honoraire Yves ROUSSET
- 1^{er} vice-président : général (2S) Éric HAUTECLOQUE-RAYSZ
- 2^{ème} vice-président : Christophe LEGRAND
- 3^{ème} vice-président : Philippe de FRANCQUEVILLE
- Secrétaire Général : Verena LAMY
- Secrétaire Général adjoint : Lt Colonel Xavier PROY-BONNINGUES
- Trésorière : Laurence DINAND

Martine LEPAGE assurant le contrôle de gestion

L' AG, ayant lieu en avril, permet désormais d'approuver les comptes de l'année précédente dans un délai plus conforme.

Le 1^{er} décembre 2024 à l'issue du déjeuner de l'Amitié, dont le nombre de participants a dû être diminué cette année en raison de la taille réduite du restaurant et ce malgré une organisation sur 3 sites, s'est effectué le changement de président comme programmé.

II- Situation et activités de l'association :

II.1 Situation

Comme les années précédentes, l'effectif des adhérents : toujours autour de 2000 (dont une cinquantaine de « membres à vie »), est resté stable, les Anciens étant remplacés peu à peu par leurs descendants et par de nouveaux amis.

Les résultats financiers sont en léger bénéfice et l'association n'a pas eu recours au compte spécial usufruit, malgré la participation de l'association aux nombreuses activités de mémoire :

- Une cinquantaine de commémorations de St Martin de Varreville à Strasbourg,
- 48 inaugurations de bornes sur cette voie Leclerc,
- Autour de 7-8 conférences données par le général Michel,
- 2 établissements scolaires (à Vichy et Poitiers) se sont vu confier le drapeau d'une amicale,
- 3 anciens se sont vu décerner la Légion d'Honneur.

Comme déjà mentionné, la parution d'un nouveau guide vert a mobilisé une équipe solide et talentueuse pour sa rédaction, mais aussi pour son financement et sa diffusion.

Amicales :

La trésorerie des amicales et sections régimentaires apparaît dans les comptes définitifs de l'association ; au 31 décembre 2024, leur montant est de : 40.857,17 €

L'amicale de l'Eure conserve de loin le record du nombre d'adhérents. L'amicale du Calvados et celle de l'Oise ont cessé de fonctionner. Tous les présidents, tous les trésoriers des amicales et de l'association d'Alsace, encore en fonction, doivent être remerciés pour leur travail et leur contribution au rayonnement de l'association, de l'esprit Leclerc.

II.2 Activités

La revue *Caravane* a pu paraître 4 fois (n° 503/ 504/ 505 et 506), l'un des numéros ayant été accompagné du nouveau guide vert de la « voie de la 2^e DB » ; cette voie a vu fleurir de nombreuses nouvelles bornes, chacune ayant donné lieu à inauguration et fleurissement ! Le site internet se développe, le montant des prix décernés, les actions vers les établissements scolaires en fonction de leurs projets pédagogiques, avec une priorité pour les établissements Leclerc, sont financés par la Fondation Maréchal Leclerc de Hautesclerc dont la gestion est toujours assurée avec rapidité, précision et efficacité par notre vice-président, le GCA (2s) Éric Hautesclerc-Raysz.

48 inaugurations de bornes ont eu lieu entre la Normandie et l'Alsace, soit indépendamment soit à l'occasion du 80^e anniversaire du passage de la colonne Leclerc.

Les drapeaux de 2 amicales ont été remis à des établissements scolaires.

Paris aussi a connu des cérémonies prestigieuses : les 8 mai à l'Arc de Triomphe, le 25 août : Messe à Saint Germain l'Auxerrois, cérémonie à la Porte d'Orléans, puis place Denfert Rochereau et le 1^{er} décembre Messe aux Invalides à l'occasion du 77^{ème} anniversaire de la disparition du Général Leclerc, suivie du déjeuner de l'amitié.

III – Solidarité :

Fidèle à la mission que lui avait confié le général Leclerc lui-même, l'association, épaulée si besoin par la Fondation Maréchal Leclerc de Hauteclouque, reste attentive à toute demande pouvant parvenir de la part des anciens ou de leur famille.

Elle a poursuivi encore cette année la tradition des bons de Noël (une dizaine cette année), accordés à des veuves ou descendants ayant de très petites ressources.

En conclusion, l'association qui aura 80 ans cette année, semble avoir encore de beaux jours devant elle, avec quelques chantiers en perspective comme celui de moderniser son fichier, (obligation nous en est faite par l'aspiration légitime de Martine Lepage à quitter cette fonction qu'elle assume depuis tant d'années avec tant d'efficacité), ou de réduire ses dépenses en adaptant ses contrats d'assurance, en libérant un espace de stockage d'archives devenues moins volumineuses, bref : le boxe de Bagnolet.

Conseil d'administration Maison des Anciens Combattants de la 2^e DB

	NOM	QUALITÉ ET FONCTION
1.	Monsieur Alain GALEZOWSKI	Administrateur, Ancien 2 ^e DB au 1 ^{er} RMSM
2.	Préfet (H) Yves ROUSSET	Président de l'association
3.	GCA (2S) Éric HAUTECLOQUE-RAYSZ	Administrateur - 1 ^{er} vice-président
4.	Monsieur Christophe LEGRAND	Administrateur - 2 ^{ème} vice-président, en charge de l'Histoire et de la Mémoire Président de l'association du 501 ^e RCC
5.	Monsieur Philippe de FRANQUEVILLE	Administrateur – 3 ^{ème} vice-président, en charge des relations avec les établissements scolaires et représentant la famille Leclerc de Hauteclocque
6.	Madame Laurence DINAND	Administrateur - Trésorière
7.	Madame Verena LAMY	Administrateur - Secrétaire Général
8.	Monsieur Xavier PROY-BONNINGUES	Administrateur - Secrétaire Général adj, Rédacteur en chef de <i>Caravane</i>
9.	Madame Martine LEPAGE	Administrateur - Chargée fichier adhérents (en passation de fonction), contrôle de gestion
10.	Monsieur Vladimir TROUPLIN	Administrateur - Représentant l'Ordre de la Libération
11.	COL (R) Philippe DAUDRÉ	Administrateur - Président de l'amicale du RMT
12.	CDT (R) Patrick BOTTE	Administrateur - Président de l'amicale du 12 ^e RC
13.	LCL Patrice BOUCHET	Administrateur - Rédacteur <i>In Memoriam</i>
14.	Monsieur Guy AUBERT	Administrateur - Webmestre sites Internet
15.	Monsieur Joël DOUCHET	Administrateur - Président de l'amicale de la Somme
16.	Monsieur Christian DUCLOS	Administrateur - maire de Bernienville et président de l'amicale de l'Eure
17.	Madame Isabelle GEVIN-LECLERC de HAUTECLOQUE	Administrateur - Représentant la famille Leclerc de Hauteclocque
18.	CDT (R) Alexis de VALENCE	Administrateur - Centre des Études Supérieur Terre
19.	Monsieur Jérôme MAUBEC	Administrateur - Référent histoire de la Fondation de la France Libre
20.	Madame Germaine CAZABAN-MARQUE	Administrateur - Chargée du fichier adhérents
21.	Monsieur Alain DECKLERCK	Administrateur - délégué voie de la 2 ^e DB
22.	Monsieur Alexis GALLEY	Administrateur – Représentant la famille Leclerc de Hauteclocque
23.	Monsieur Hugues LAVOIX	Administrateur - Représentant les Cadets de la France Libre
24.	Monsieur Maxime LHOMME	Administrateur – Porte-drapeau national 2 ^e DB

Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

(certifiés par le commissaire aux comptes)

Association Des Anciens de la 2^{ème} DB

Charges et Produits au 31 décembre 2024 - compte validé par notre commissaire aux comptes

CHARGES	31-12-2024 définitif	31-12-2023 définitif	PRODUITS	31-12-2024 définitif	31-12-2023 définitif
60 - ACHATS	11 257,06 €	9 951,34 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, de prestations de service		
Variation se Stock charge					
Prestations de service (aides Noël)	4 700,00 €	4 500,00 €			
Achat matériel et fournitures	955,87 €	798,66 €			
Autres fournitures (bimbeloterie)	5 077,20 €	4 022,70 €			
Achat de petit équipement *	523,99 €	629,98 €			
61 - Services extérieurs	15 697,10 €	14 496,07 €	71 - Variation de stock produit	1 758,89 €	1 427,98 €
Locations Home Box *	2 187,40 €	2 119,08 €	variation de stock	1 758,89 €	1 427,98 €
Entretien et réparations *	10 299,62 €	9 368,35 €			
Assurances *	3 160,28 €	2 958,65 €			
Documentation (cotisations) *	49,80 €	49,99 €			
62 - Autres services extérieurs	40 170,93 €	34 075,68 €			
Honoraires Cabinet comptable *	2 256,00 €	1 008,00 €			
Honoraires - Conseil *	17 000,00 €	18 500,00 €			
Publicité, publication (Affr + Tél) *	4 446,27 €	5 413,31 €			
Divers (pourboires, fleurs)*	243,00 €	1 739,50 €			
Divers Fleurs cérémonie	4 981,50 €				
Déplacements, missions, Manifestations	4 448,65 €	4 173,55 €			
Consommations *	3 239,60 €	2 654,04 €			
Services bancaires, autres *	444,91 €	288,28 €			
Cotisations	3 111,00 €	299,00 €			
63- Impôts et taxes	270,00 €	0,00 €			
Taxes foncières	270,00 €				
64 - Charges de personnel	0,00 €	0,00 €	74 - Subventions	22 010,00 €	19 000,00 €
Rémunération du personnel *			Subvention DMCA	7 000,00 €	9 000,00 €
Charges sociales			Subvention Ville de paris	10 000,00 €	10 000,00 €
65 - Autres charges de gestion courante	0,00 €	0,00 €	Reversement FNAM	5 010,00 €	0,00 €
			75 - Autres produits de gestion courante	49 253,02 €	44 716,22 €
			Cotisations	37 551,30 €	35 864,62 €
			dons	7 261,70 €	3 587,00 €
			Bimbeloterie	4 440,02 €	5 264,60 €
66 - Charges financières			76 - Produits financiers	1 768,92 €	1 655,72 €
67 - Charges exceptionnelles *	379,67 €	5 082,84 €	77 - Produits exceptionnels	625,00 €	0,00 €
Contribution exceptionnelle Caravane n°500		5 000,00 €			
Charges amicale Côte d'Or	379,67 €	82,84 €			
Pertes sur ex. antérieurs					
68 - Dotation aux amortissements			78 - Reprise sur amortissements		
Dotations aux amortissements			79 - Participation aux frais de siège		
			79 - Transfert de charges		
			79 - Transfert charges d'exploitation		
TOTAL DES CHARGES	67 774,76 €	63 605,93 €	TOTAL DES PRODUITS	75 415,83 €	66 799,92 €
Résultat bénéficiaire	7 641,07 €	3 193,99 €			
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	206 349,80 €	240 664,80 €	87 - Contributions volontaires en nature	206 349,80 €	240 664,80 €
864 - Personnel Bénévole	195 777,00 €	230 092,00 €	870 - Dons en nature (bénévolat)	195 777,00 €	230 092,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	10 572,80 €	10 572,80 €	871 - Prestation en nature (Ville de Paris)	10 572,80 €	10 572,80 €
TOTAL	281 765,63 €	307 464,72 €	TOTAL	281 765,63 €	307 464,72 €

Budget prévisionnel 2025

ASSOCIATION DES ANCIENS DE LA 2ème DB

BUDGET PREVISIONNEL 2025

Adopté lors du conseil d'administration du 10.10.2024

CHARGES	Budget 2025	Budget voté 2024	PRODUITS	Budget 2025	Budget 2024
60 - ACHATS	11700 €	12800 €	70 - Vente de produits finis, de marchandises, de prestations de service	55000 €	60000 €
Variation de Stock	2000 €	2000 €	Bimbeloterie	5500 €	6000 €
Divers (aide sociale)	4500 €	5000 €			
Achat de fournitures	700 €	1000 €			
Autres achats divers (bimbeloterie)	4000 €	4300 €			
Achat petit équipement	500 €	500 €			
61 - Services extérieurs	16300 €	15400 €	71 - variation de Stock produit		
Locations et entretien photocopieurs	7000 €	7000 €			
consommables photocopieurs	2500 €	2500 €			
Location Home Box	2100 €	2100 €			
Entretien et réparations	200 €	200 €			
Assurance	4000 €	3100 €			
Cotisations(la Flamme +SF)	500 €	500 €			
62 - Autres services extérieurs	40500 €	39100 €			
Honoraires Cabinet comptable	4000 €	1200 €			
Honoraires consultant	20000 €	20000 €			
Divers (promotion + fleurs+ ...)	2000 €	2000 €			
Affranchissements	3000 €	4000 €			
Téléphone	1300 €	1300 €			
Déplacements	3000 €	3000 €			
Consommations + repas bénévoles	2500 €	4000 €			
Manifestations, missions réceptions	4000 €	3000 €			
Service bancaires et autres	400 €	500 €			
cotisations et +	300 €	100 €			
64 - Charges de personnel	0 €	0 €	74 - Subventions	18000 €	17000 €
Rémunération des personnels	0 €	0 €	Ville de Paris	10000 €	10000 €
Charges sociales (45%)	0 €	0 €	DMCA	8000 €	7000 €
65 - Autres charges de gestion courante	0 €	500 €	75 - Autres produits de gestion courante	43000 €	44000 €
Charges diverses de gestion courante)		500 €	Cotisations	36000 €	37000 €
66 - Charges financières	0 €	0 €	Dons	7000 €	7000 €
67 - Charges exceptionnelles	0 €	0 €	76 - Produits financiers	2000 €	800 €
68 - Dotation aux amortissements	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	0 €	0 €
			78 - Reprise sur amortissements	0 €	0 €
			79 - Autres produits	0 €	0 €
			Participation aux frais de siège	0 €	0 €
			Transfert de charges		
TOTAL DES CHARGES	68500 €	67800 €	TOTAL DES PRODUITS	68500 €	67800 €
Résultat bénéficiaire			Résultat déficitaire		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
86 - Emploi des contributions volontaires en nature	242700 €	212700 €	87 - Contributions volontaires en nature	242700 €	212700 €
861 - Mise à disposition gratuite locaux	12700 €	12700 €	870 - dons en nature (bénévolat)	230000 €	200000 €
864 - Personnel bénévolat	230000 €	200000 €	871 - Prestations en nature (locaux)	12700 €	12700 €
TOTAL	311200 €	280500 €	TOTAL	311200 €	280500 €

